



RASSEMBLEMENT Des Agents de l'INFRAPÔLE

Agents d'exécution et de l'encadrement de l'Infrapôle nous vous appelons à vous rassembler le plus largement possible afin d'interpeller le Directeur de l'Infrapôle PACA pour exiger un moratoire sur le projet en cours.

Le projet de restructuration de l'Infrapôle PACA a été présenté au CER, aux CHSCT et aux DP cadres.

A travers ces instances, les groupes de travail, les initiatives locales, les agents d'encadrement n'ont cessé d'interpeller la direction du TP car ils n'adhèrent pas au projet.

La méthode d'élaboration du projet, contrairement à ce qui a été annoncé, ne fut pas participative ; les différents avis tant techniques que structurels, ne sont ni entendus, ni pris en compte.

Voici ci-dessous quelques-uns des constats réalisés par l'encadrement qui seraient générés par la restructuration et qui ont été exprimés mais pas entendus...

Avec les suppressions des UP de GAP, OA, MIRAMAS Voie et SES, du secteur caténaire de Miramas et du secteur voie de Fos, l'encadrement de l'UP sera très éloigné de certains secteurs géographiques :

GAP en est l'exemple le plus spectaculaire, mais aussi Miramas, Fos et la Côte Bleue. Les conséquences sont multiples :

- Perte de la proximité avec les DPX et les agents. Management moins efficace ;
- Perte de temps due aux trajets lors des tournées périodiques (EF3C0, S6AN°7, EF 5AN°1) lors de tournées dues aux travaux (ICP, rédaction de PP, rédaction de CTx, visites en cours de travaux) lors de KN1 ;
- Réactivité moindre pour les incidents graves et/ou conséquents (talonnage, déraillement, incendies, défauts d'isolement, avaries sur câbles principaux...);
- Augmentation de la charge du DPx qui n'aura d'autre choix que de pallier à l'absence d'assistant de l'UP ;

- Augmentation du risque routier pour l'ensemble de l'encadrement.

Voici quelques-unes des propositions réalisées par l'encadrement qui n'ont pas été prises en compte dans les groupes de travail :

- Faire un état des lieux : Dans quels domaines (incidents, AT, veille, avancement de la production...) certains secteurs ou UP fonctionnent mieux que d'autres et pourquoi ? Etape indispensable pour déterminer les structures futures ;
- Alternative de l'UP mixte ;
- Intégration de compétence RH dans l'UP (QS et RH étant indissociable en matière de sécurité du personnel et de formation) ;
- Intégration de compétence GEF dans l'UP (mise en qualité des CRU, des marchés...) ;
- Intégration de compétence transport dans l'UP (meilleure gestion de la co-activité dans la cellule production) ;
- Cohérence technique dans les limites des secteurs SE (St-Martin télécommandé par Miramas, Pas-des-Lanciers télécommandé par Marseille) ;
- Proximité entre UP voie et SES (Réelle c'est-à-dire dans les mêmes locaux) ;
- Prise en compte de la situation actuelle fortement dégradée (transfert temporaire de quelques agents de l'Infrapôle vers les UP le temps nécessaire pour retrouver un niveau de performance acceptable) ;
- Privilégier la qualité de la production plutôt que celle du reporting.

Le manque d'effectif de l'URT ne sera pas comblé ni pour la création de sa structure ni pour ses effectifs chantiers. L'URT n'aura toujours aucune autonomie pour la réalisation des chantiers, cela continuera à perturber l'organisation de la maintenance et les suppressions d'UP dégraderont encore la situation alors que le dernier Audit montre déjà une grande fragilité.

Ces évidences démontrent que la réorganisation ne remplira pas les objectifs qu'elle s'est elle-même officiellement fixés !

En conséquence nous vous demandons un moratoire sur le projet en cours.

**RDV DEVANT LE QUAI SERNAM
A MIRAMAS le 19/11/2014 à 9h00**